



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

sages-femmes

Question écrite n° 58338

Texte de la question

M. Jean-Claude Etienne attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur les effectifs trop insuffisants de sages-femmes et sur l'impossibilité qui en découle d'appliquer les dispositions légales prévues en matière de réduction du temps de travail. En conséquence il lui demande de bien vouloir lui préciser s'il envisage d'augmenter le nombre des étudiants sages-femmes dans les écoles afin que cette profession puisse elle aussi bénéficier des 35 heures.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Etienne](#)

Circonscription : Marne (2^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58338

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 février 2001, page 1213

Question retirée le : 1er octobre 2001 (Fin de mandat)